

Réf: Dossier N° 135985

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NYANGA DESIGN & BUILD »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA 2 EN
FACE DU GROUPE SCOLAIRE ANDRE MALRAUX, Lot 2, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 26/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NYANGA DESIGN & BUILD »

Objet : TOUTES ACTIVITES DE BTP, LECTRICITE ET GENIE CIVIL, CONSTRUCTION DE BATIMENTS A USAGE D'HABITATION, USAGE COMMERCIAL ET USAGE INDUSTRIEL, TRAVAUX DE TERRASSEMENT, MAITRISE D'OUVRAGE, REALISATIONS D'INFRASTRUCTURES PETROLIERES ET PRESTATION DE SERVICES PETROLIERS, FOURNITURE DE MATERIELS, REPRESENTATION D'ENSEIGNE ETRANGERE EN COTE D'IVOIRE, PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA 2 EN

FACE DU GROUPE SCOLAIRE ANDRE MALRAUX, Lot 2, Ilot 17

Dirigeant(s) : M TCHIEMIGNIN YANN-ANTHONY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07997 du 05/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40279/GTCA/RC/2022 du 05/09/2022

